

### Section 3.—Ordre canadien des Infirmières Victoria.

L'Ordre des Infirmières Victoria a été créé en 1897 dans le propre but d'établir des infirmières diplômées dans les localités, comme les villages et townships, éloignées des centres d'hôpitaux. Avec la croissance de l'Ordre et afin de répondre aux demandes des agences sanitaires et sociales, le champ d'action s'est étendu dans les grands centres, mais le principal travail de l'Ordre se fait encore dans les villages et les régions rurales.

La principale fonction de l'Ordre Victoria comprend les soins donnés aux malades alités et l'enseignement de l'hygiène dans les foyers visités. Trois genres de soins peuvent être donnés par les infirmières, à savoir, le bien-être aux mères et aux enfants, les soins généraux et l'enseignement sur l'hygiène. En 1936, l'Ordre comprend 343 infirmières diplômées en fonction dans 78 branches distribuées comme il suit: Nouvelle-Ecosse, 14; Nouveau-Brunswick, 5; Québec, 5; Ontario, 43; Manitoba, 1; Saskatchewan, 2; Alberta, 2; et Colombie Britannique, 6. En 1936, 727,400 visites ont été faites à 82,021 patients, soit une légère diminution du travail en général. Le nombre moyen de visites par personne est de 8.9. De ces visites, 433,668 ou 56.6 p.c. ont été gratis, tandis que 24.7 p.c. ont été payées en entier (dont 17 p.c. étaient des cas d'assurance) et 15.7 p.c. en partie. Les cas de maternité et de bien-être constituent 56.4 p.c. des visites totales.

Les cinq dernières années, le taux de mortalité des mères par 1,000 naissances vivantes sous les soins des infirmières de l'Ordre Victoria se chiffre à 2.2.

### Section 4.—La Croix Rouge Canadienne.\*

La Croix Rouge Canadienne est intimement liée aux gouvernements fédéral et provinciaux dans les activités qui ont pour but de veiller à la santé du peuple. Fondée en 1896, elle a pour but (1) de secourir volontairement, en temps de guerre, les malades et les blessés de l'armée, et (2) en temps de paix, de travailler à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement des souffrances.

Les plus importantes phases du travail accompli par cette société en temps de paix sont (a) la continuation des secours aux anciens soldats malades ou infirmes, (b) l'opération des avant-postes de la Croix Rouge, (c) la protection à la Croix Rouge cadette et soin des jeunes infirmes, (d) le maintien d'une organisation pour services d'urgence, (e) l'organisation de classes pour l'étude des soins et de la nutrition des malades applicables dans la famille, (f) les soins des immigrantes et de leurs enfants dans le port d'Halifax, (g) la formation de ménagères et l'offre d'un tel service quand la maîtresse de maison est malade, (h) la collaboration avec les départements gouvernementaux et autres organisations volontaires pour combattre les maladies, promouvoir le bien-être de l'enfance et le soin aux infirmes, (i) en général, préparatifs pour les besoins des affligés et des nécessiteux.

Depuis l'inauguration du programme pour temps de paix en 1920, la Croix Rouge Canadienne a établi des avant-postes dans 70 centres du nord du Canada, dont 24 ont été remis aux municipalités et 4 fermés, leur utilité ayant cessé. En 1937, il y a 42 avant-postes opérant sous l'emblème de la Croix Rouge. Les avant-postes de la Croix Rouge ont pris soin de 36,803 patients en 1937, dont 7,296 internes avec un total de 78,369 jours d'hospitalisation. Sans l'aide de ces avant-postes, des milliers de nos concitoyens, qui vivent à l'extrémité des régions colonisées du Canada, auraient dans leurs maladies ou blessures manqué des soins de personnes compétentes.

\* Révisé par W. S. Caldwell, M.D., assistant-directeur, division de l'Ontario, La Croix Rouge Canadienne, Toronto.